



## ORGANISATION MISE EN PLACE DES TPE - session 2019

NOTE D'INFORMATION A L'ATTENTION DES ENSEIGNANTS, PARENTS, ELEVES DE PREMIERE

### FIN DES COURS ET DE L'ENCADREMENT DES TPE

► Toutes classes de 1<sup>ère</sup> : le jeudi 17 janvier après les cours

### PREPARATION DES ORAUX

Elle a lieu en fonction des demandes des élèves et des disponibilités des professeurs.

1ESS : créneaux disponibles les mercredis, jeudis et vendredis selon les séries et les choix d'options

1S1 : créneaux libres les jeudis en P7/P8 au second semestre

1S2 : créneaux libres les jeudis en P7/P8 au second semestre en Q1 ou Q2 selon des groupes 1 et 2 de la classe.

### REMISE DES PRODUCTIONS

- Les élèves doivent remettre leurs productions le **mercredi 6 mars** DERNIER DELAI.
- Chaque groupe comprenant tous ses membres se présente au bureau du proviseur-adjoint avec tous les éléments et chaque élève du groupe signe la feuille d'émargement de remise des productions.  
ATTENTION : aucune production ne sera acceptée si l'un des élèves du groupe n'est pas présent physiquement (les parents ne peuvent se présenter à leur place) et si toutes les pièces attendues ne sont pas remises :
  - La note de synthèse individuelle
  - La production finale collective
  - Les carnets de bord individuels

ATTENTION : Chaque élément doit porter le nom de ou des élèves concernés.

- En cas de quelconque difficulté, les élèves du groupe doivent prendre immédiatement contact avec le proviseur-adjoint.
- ATTENTION : Il est demandé à chaque groupe de fournir également la production numérisée si cela est possible (dossier...) sur clé USB (restituée après l'épreuve) ou CD et si la production n'est pas « numérisable », le groupe doit fournir une fiche explicative (une page recto verso maximum avec quelques photos de la production)

### LES EPREUVES

Elles ont lieu le **samedi 16 mars de 8h à 16h**

Chaque élève recevra une convocation individuelle deux semaines avant l'épreuve.